



## PREMIÈRES RENCONTRES D'AUTOMNE

« LA PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES »

Un enjeu d'amélioration de l'accompagnement et de fraternité



les petits frères  
des Pauvres

**CONTENUS ET TÉMOIGNAGES / ACTES**  
CENTRE DE RENCONTRE DES GÉNÉRATIONS DE MONT-EVRAY

[6-7 OCTOBRE 2017]

## PREMIÈRES RENCONTRES D'AUTOMNE

« LA PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES »

Les « Rencontres d'Automne », ont été pensées et construites comme un rendez-vous annuel destiné à répondre aux besoins suivants :

- ▶ Nourrir et faire avancer la réflexion pour la création ou l'ajustement des repères, des actions possibles dans une logique d'innovation et d'adaptation des petits frères des Pauvres aux réalités actuelles ou aux défis à venir.
- ▶ Gagner en connaissances sur certains sujets (dimension formation).
- ▶ Donner des idées, des moyens, des supports possibles pour initier des dynamiques de rencontres, lancer de nouveaux projets ou transposer des formations dans les Fraternités régionales et au niveau local.

Ces premières Rencontres d'Automne, initiée par la présidence de l'Association, ont eu pour thématique la participation des personnes accompagnées. Il était important et symbolique de mener une réflexion au sein de l'Ensemble petits frères des Pauvres afin de contribuer à la mise en œuvre des orientations du projet associatif sur la question de la participation des personnes qui s'inscrit pleinement dans les évolutions sociétales, particulièrement depuis la loi de 2002-2.

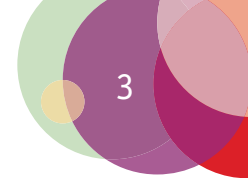
L'objectif de ces rencontres étaient aussi de réinterroger nos pratiques et d'améliorer la qualité de notre accompagnement en invitant les personnes que nous accompagnons à prendre part à la réflexion, en donnant leur avis et en témoignant. Enfin, pour rendre ces rencontres utiles à tous et en proposer un retour exploitable par le réseau, il était important d'aboutir à cinq propositions concrètes favorisant la participation des personnes aux niveaux local, régional et national et mettant en avant les orientations retenues par les Fraternités régionales. Au-delà des apports sociologiques ou des retours d'expériences que vous propose ce document, vous y trouverez également les synthèses des ateliers thématiques ainsi que les orientations proposées par les Fraternités régionales.

Il vous revient de vous nourrir de ce document pour initier dans vos équipes, sur vos territoires, avec les Fraternités régionales, de nouvelles formes de participation, avec et pour les personnes que vous accompagnez.



# PREMIÈRES RENCONTRES D'AUTOMNE

« LA PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES »



## SOMMAIRE

### OUVERTURE

4

### QU'EST-CE QUE LA PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ET QUELS SONT SES ENJEUX ?

7

### COMMENT D'AUTRES ORGANISATIONS S'APPROPRIENT ET VIVENT CETTE QUESTION ?

12

### COMMENT DÉVELOPPER LA PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES CHEZ LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

19

### LES 5 PROPOSITIONS DES 1<sup>RES</sup> RENCONTRES D'AUTOMNE

24

### LES ORIENTATIONS RETENUES PAR LES FRATERNITÉS RÉGIONALES

25

### CLÔTURE

29

## I. OUVERTURE

Mot d'accueil



**Christian Nodé-Langlois,**

Président du CRG, Centre de Rencontre des Générations

Bonjour, je voudrais me contenter de présenter Isabelle Doumro, directrice du Centre de Rencontre des Générations. Il y a peut-être parmi vous des personnes qui viennent ici pour la première fois. Nous serons à leur disposition pour leur donner plus d'informations si elles le souhaitent mais sans déranger nullement le programme de ces deux jours, en profitant de la pause prévue cet après-midi.

**Isabelle Doumro,**

Directrice du CRG



Bienvenue à tous au Centre de Rencontre des Générations. Je suis très contente de vous accueillir avec Madame Michèle Schmidt. Le sujet que vous allez aborder durant ce séminaire nous tient à cœur et nous sommes très intéressés par le déroulé des travaux et par les futures conclusions. Je suis très contente de vous présenter Madame Schmidt, résidente ici, qui représente les résidents au Conseil d'administration du CRG et qui est aussi vice-présidente du Conseil de la vie sociale et qui a été très active dans le cadre des travaux de *Citoyennage* ainsi que dans les projets intergénérationnels que nous avons avec des écoles, collègues et centres récréatifs. Je lui laisse la parole.

**Michèle Schmidt,**

Représentante des résidents au conseil d'administration du CRG,

vice-présidente du conseil de la vie sociale

Merci beaucoup. Je suis résidente au Centre de Rencontre des Générations de Mont-Evray depuis le 14 octobre 2014. Je suis très heureuse de vous accueillir parmi nous et vous souhaite la bienvenue. Lorsque je suis arrivée ici, moi qui venais de la campagne, je me suis émerveillée de retrouver cette belle nature que j'admire tant. Bien sûr, il a fallu que je m'habitue à ma nouvelle vie. Cela ne m'a pas posé de problèmes. J'ai fait connaissance avec les autres résidents, très vite. Le personnel nous entoure avec bienveillance et des animations sont organisées pour nous distraire, si nous le voulons, ce qui nous permet de chasser nos pensées parfois moroses et de nous réunir.

Personnellement, j'estime que la création de l'hôtellerie a été une bonne idée pour nous permettre de revenir dans la vie qui était la nôtre... il n'y a pas si longtemps. Quoique de milieux parfois différents, l'intégration entre nous se fait très vite et naturellement. Nous vivons dans un cadre agréable. Tout est fait pour que nous nous y sentions bien. Je pense qu'il en est de même pour vous actuellement, Mesdames et Messieurs. Je vous souhaite un bon séjour.

*Retour sur la première participation des personnes accompagnées à l'Assemblée Générale*

*Pour la première fois en 2017, des personnes accompagnées ont assisté à l'Assemblée Générale des petits frères des Pauvres. Elles ont assisté aux échanges et participé à des ateliers autour des thématiques « Témoigner-Alerter », « L'aménagement de l'espace dédié aux personnes accompagnées dans le Lieu d'Accueil et d'Animation National » et « La participation des personnes accompagnées au sein de la vie d'équipe ».*

À cette occasion, quelques personnes ont été interviewées sur la question de la participation.

*Retrouver les vidéos de présentation ici.*



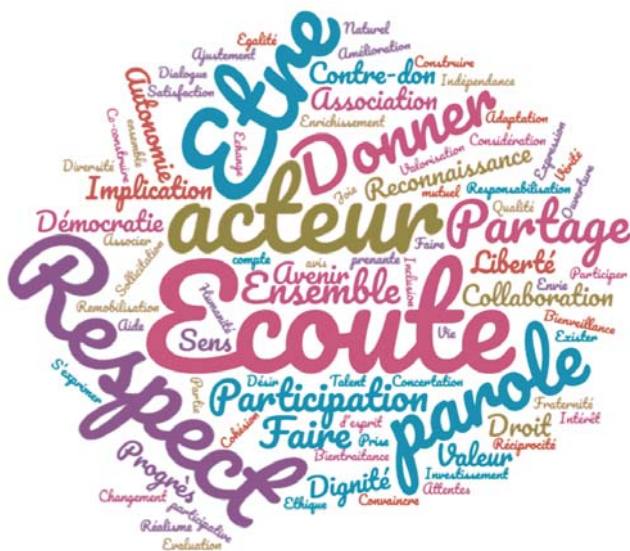
## Retour sur le questionnaire soumis aux participants des premières Rencontres d'Automne

Un questionnaire en ligne a été soumis aux participants afin d'identifier, en amont des premières Rencontres d'Automne, l'idée que chacun peut se faire de la participation. Ce questionnaire interrogeait à la fois sur le sens général de la participation et sa projection au sein des petits frères des Pauvres. 47 personnes ont répondu à ce questionnaire.

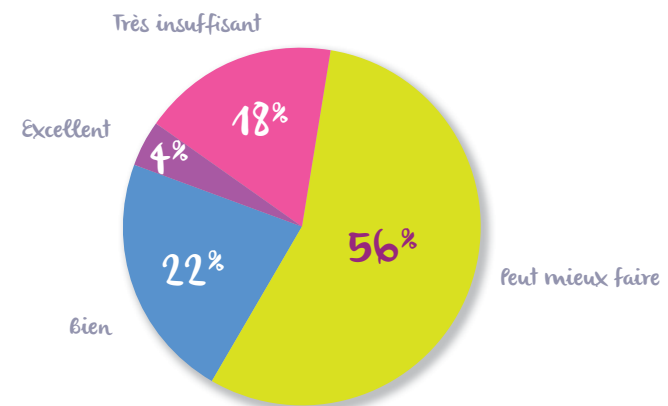
Lorsqu'on parle de participation... les premiers et principaux mots qui viennent à l'esprit des participants au sondage sont les suivants :

- ▶ « Être acteur », pour redonner aux personnes accompagnées le sentiment d'être acteur de leur vie.
- ▶ « Écoute », pour que les bénévoles et les salariés créent les espaces et le temps nécessaires pour que les personnes accompagnées puissent s'exprimer
- ▶ « Respect », parce que faire participer les personnes accompagnées, c'est respecter ce qu'elles sont et ce qu'elles ont à dire.

Nuage de mot issu des réponses données par les participants :



Les trois-quarts des participants estiment aussi que les moyens ou les actions engagés par l'Association pour favoriser la participation des personnes accompagnées chez les petits frères des Pauvres sont insuffisants.



Les avantages de la participation exprimés par les participants font ressortir quatre principaux thèmes :

- ▶ Être à l'écoute pour adapter notre action au plus près des besoins. Faire participer les personnes accompagnées permettra de les entendre, de mieux les comprendre et ainsi d'adapter notre action pour qu'elle soit en adéquation avec leurs envies et au plus près des besoins qu'elles expriment.
- ▶ Être acteur pour reconquérir le sentiment d'utilité et retrouver l'estime de soi. Favoriser leur implication permettrait de valoriser l'image de soi et d'être davantage épanoui dans le quotidien.
- ▶ Être dans l'expression de la citoyenneté en général, dans le respect de notre projet associatif
- ▶ Être ensemble, faire vivre l'esprit des petits frères des Pauvres

## Les freins et les limites de la participation qui ont été identifiés :

- ▶ **La place et le rôle de chacun.** Si un cadre précis ne définit pas le positionnement de l'ensemble des acteurs, il peut y avoir une certaine confusion des missions et des positionnements de chacun.
- ▶ **Le rapport au temps et à la temporalité :** Aurons-nous le temps de faire participer ? Comment faire accepter le temps de l'expression d'un désir ou d'une demande avec le temps de la réalisation des projets ?
- ▶ **Les faux espoirs, les ambitions déçues :** les personnes âgées pourraient devenir plus exigeantes et pourraient surtout être frustrées qu'on ne réponde pas à toutes leurs demandes.
- ▶ **L'organisation méthodologique et du cadre structurel :** S'il paraît nécessaire, comment définir ce cadre ? À quelle fréquence faire participer ? Si tout le monde participe, est-ce que ça ne va pas complexifier la chaîne de décision ? Il faut rester vigilant afin de ne pas tomber dans la « participation-alibi ».

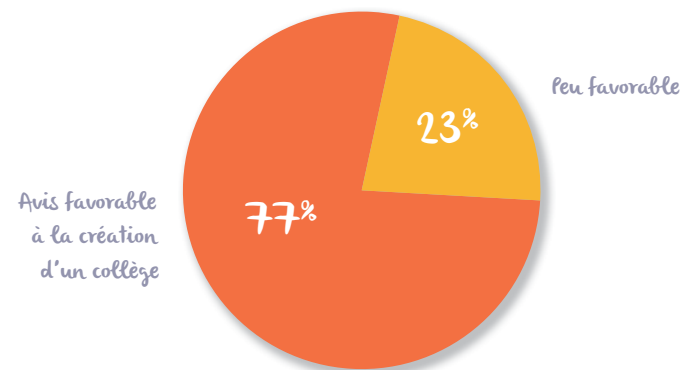
## Les moyens/conditions à mettre en place pour favoriser la participation :

- ▶ **Organiser la participation** en donnant sa place à chacun, soit au sein d'espaces existants ou soit en créant de nouveaux (comités consultatifs, une instance nationale, des commissions loisirs, un conseil des sages...) et en pensant aux moyens techniques, temporels, et organisationnel pour que ça fonctionne.
- ▶ **Former.** La question de l'accompagnement de tous à cette démarche par le biais de la formation est essentiel. Les acteurs mettant en œuvre la participation doivent apprendre à adopter une posture d'écoute active. De leur côté, les personnes accompagnées doivent être elles aussi à ce changement de posture.
- ▶ **Mettre à disposition des outils et des moyens :** se donner des outils – la formation en est un –, des questionnaires, trouver les bons lieux, les bonnes animations, les moyens numériques aussi, tout ce qui est organisation des transports... Tout cela est à prévoir pour organiser une bonne participation.

**La création d'un collège de personnes accompagnées siégeant au Conseil d'Administration de l'Association, au Conseil de région et au Conseil d'équipe** a été largement plébiscitée.

À la question pour ou contre la création d'un collège de ce type, 77 % des participants formulaient un avis favorable. Pour autant, les participants ont soulevé l'idée qu'il fallait procéder dans un premier temps à l'échelle locale afin d'accompagner les personnes dans ce processus de participation aux décisions pour cheminer progressivement vers des instances régionales puis nationales. La question de la place donnée aux plus vulnérables a été largement soulevée.

Sur les 77 %, un tiers se prononçait pour « participer avec capacité de décision », soulignant qu'il s'agissait là d'une évidence, et un autre tiers se positionnait davantage sur une « participation-consultation ».



*Le changement des terminologies « bénévole » et « personne accompagnée » n'a pas été une évidence pour beaucoup de participants qui n'ont pas vu dans cette proposition une nécessité absolue.*

Quelques propositions sont toutefois ressorties comme « vieux amis » pour remplacer « personnes accompagnées ». « Bénévole » deviendrait « accompagnant », « ami », « compagnon » mais là aussi, la question du sens à un tel changement a été soulevée.

*Le bénévolat des personnes accompagnées (idée du contre-don) a été défendu par 74 % des personnes interrogées souhaitant encourager le partage d'expérience, les échanges de savoirs mais aussi ouvrir le champ des possibles autour de cette question de la participation des personnes accompagnées dans la vie de l'Association.*

## II. QU'EST-CE QUE LA PARTICIPATION ET QUELS SONT SES ENJEUX ? (plénière)

*Intervention de Caroline Arnal et Florence Haegel, chercheuses au Centre d'études européennes de Sciences Po Paris*



*Caroline Arnal et Florence Haegel ont suivi et rencontré de nombreux acteurs des petits frères des Pauvres, notamment au sein de l'équipe AVL Paris Saint-Maur, autour de la question de la participation. Leur projet s'inscrit dans un double contexte : l'aggravation en période de crise économique des inégalités, de la pauvreté et du nombre de sans-abris (en particulier à Paris) et la mise en œuvre de politiques publiques promouvant la participation des personnes aidées.*

*Son objectif est d'analyser les attentes des différents acteurs associatifs (personnes aidées, bénévoles, salarié.e.s) et les dispositifs mis en œuvre pour répondre à l'injonction à la participation. Il s'intéresse aux effets de ces dispositifs sur la population qu'ils visent (formes de délégation, empowerment, mécanismes de politisation individuelle et d'acquisition de compétence, etc.) mais aussi sur les organisations dans lesquelles ils s'inscrivent autrement dit sur les différents acteurs travaillant dans l'Association, salarié.e.s et bénévoles, afin de dégager la manière dont ils conçoivent cette politique de participation, la transformation de leur rôle et les tensions et résistances qu'elle génère.*

## Présentation

### Caroline Arnal

Bonjour à tous. Nous voulions commencer par des remerciements d'usage auxquels nous sommes très attachées : nous commencerons par vous remercier de nous avoir invitées à cette journée mais aussi remercier les équipes des petits frères des Pauvres, notamment l'équipe d'accompagnement spécifique de Paris-Saint-Maur, avec laquelle nous avons beaucoup travaillé sur la recherche que nous vous présentons aujourd'hui. Ils nous ont accordé une totale confiance, une liberté d'action, ils nous ont ouvert grand leurs portes en nous laissant une liberté totale. C'étaient des conditions assez agréables pour nous, en tant que chercheurs.

Cette recherche, qui s'intitule « *précarité, participation politique* », est née il y a assez longtemps. Une première recherche avait été menée par Nonna Mayer et Céline Braconnier avec les petits frères des Pauvres. Menée au moment de l'élection présidentielle de 2012, elle concernait davantage la participation entendue au sens politique et citoyen. À la suite de cette première recherche, un ouvrage est paru intitulé *Les Inaudibles – Sociologie politique des précaires*<sup>1</sup>. Une volonté est née d'ouvrir encore cette question en questionnant la participation des personnes aidées dans et en dehors des associations. Pour cette recherche, nous avons été financées pour deux ans par la Région Île-de-France dans le cadre d'un Picri<sup>2</sup> (un financement qui n'existe plus aujourd'hui). C'est une recherche menée entre les petits frères des Pauvres et le Centre d'études européennes de Sciences Po Paris dont le contrat se termine le 31 décembre 2017. Nous avons mené notre enquête auprès de l'équipe du secteur grande précarité Paris Saint-Maur. Nous allons vous présenter les enjeux de cette étude qui peuvent concerner toutes les équipes.

**Notre méthode a été celle d'une recherche dite « qualitative ».** Nous avons travaillé à partir d'entretiens en groupes réunissant des personnes accompagnées, des bénévoles et des salariés. Nous leur avons posé de nombreuses questions sur leur vision de la participation. Nous avons aussi mené des entretiens individuels avec des

personnes accompagnées, des salariés, des bénévoles à partir observations sur la manière dont se passe le travail quotidien dans la structure. Tout cela nous a permis d'avoir une vision globale de leur fonctionnement. Nous n'étions évidemment pas dans une démarche d'évaluation ni d'audit de la politique associative des petits frères des Pauvres. ***Aujourd'hui, nous allons plutôt essayer de vous apporter les grandes questions, les grands enjeux que nous avons tirés de nos observations et qui concernent les questions que l'on doit se poser quand on veut mettre en place un processus participatif.*** ||

### Florence Haegel

Avant tout, nous voulions vous donner quelques grands points de cadrage de la notion de participation.

Le terme même de participation est une **notion de référence « canonique »** : la participation dans une démocratie. Elle a une dimension très normative, c'est une norme morale, une norme sociale. Elle est indissociable du jugement que l'on peut porter sur la démocratie car elle fait émerger la question de la citoyenneté qui a aussi été évoquée dans l'enquête. Avec la citoyenneté, il y a aussi tout un ensemble de normes : qu'est-ce qu'un « bon » ou un « mauvais » citoyen ? Comment donc évaluer nos démocraties ? De ce point de vue, tous les travaux faits en sociologie et en sciences politiques depuis des années montrent qu'il y a le maintien de très fortes inégalités sociales quand on parle de démocratie et de participation. D'où l'intérêt de voir comment la participation peut être mise en œuvre auprès de personnes qui sont en situation de pauvreté ou qui sont issues de situations de précarité car c'est vraiment là un enjeu normatif absolument central.

La participation est aussi devenue **une norme d'action publique**. Aujourd'hui, il y a une injonction à participer qui s'est introduite dans différents secteurs de la vie sociale : dans les politiques urbaines, dans le secteur médicosocial... Cette norme est diffusée à tel point qu'elle a été intégrée dans le droit français. On demande aux associations de participer dans la loi 2002-2. Il y a bien cette injonction à participer qui se confronte à l'histoire des associations françaises, sociales, humanitaires, ces associations sont issues

1. Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2015, 291 pages. Disponible sur <http://www.pressedesciencespo.fr/fr/livre/?gcoi=27246100605170>

2. Partenariat Institutions-Citoyens pour la Recherche et l'Innovation.





d'une matrice qui n'est pas habituée à faire participer les gens. Le travail de l'historienne Axel Brodriez souligne qu'en France, dans le secteur associatif, il existe une non-culture de la participation. Il y a donc actuellement une exigence de transformation de cette culture associative qui prend du temps. Toutes les matrices culturelles et historiques de l'action médicosociale -qu'il s'agisse de la chrétienté, du catholicisme social, de la philanthropie ou du travail social- ont plutôt posé, au cœur de leur manière de raisonner, une relation d'assistance, donc une relation qui au départ est asymétrique fonctionnant sur le don et le contre-don, qui n'est donc pas sur une relation égalitaire (quelqu'un donne, quelqu'un reçoit). ***Tout le travail de certaines associations – et celui des petits frères des Pauvres est un exemple – est bien de rendre cette relation asymétrique la plus égalitaire possible.*** À partir des années 1945, il y a eu progressivement une diffusion de l'idée qu'il ne fallait pas simplement être dans le don mais qu'il fallait aussi être dans une forme de partage, une forme de relations plus symétriques. Cette norme s'est infusée mais a été freinée dans les années 1980 en particulier par la hausse des inégalités. On a donc traité l'urgence, tenté de régler les problèmes, distribué les biens alimentaires, en étant tout de suite dans le palliatif. À cause de l'accroissement de la pauvreté et de la précarité, on n'avait plus le temps de la participation. Dans les années 1990, on a assisté à la remontée de cette idée de participation.

D'un côté, on constate la mise en place de dispositifs publics de participation dans différents secteurs et de l'autre côté, le contenu que l'on donne à cette notion même de participation s'est modifiée. Aujourd'hui, la participation est de plus en plus considérée comme un but en soi. Pour les partisans d'une véritable démocratie participative, promouvoir la participation, c'est moins améliorer les décisions mais c'est transformer les citoyens. Le véritable objectif des théoriciens de la participation les plus radicaux est de dire qu'en participant, on va transformer la personne. C'est passer d'un citoyen passif, voire aliéné, à un citoyen actif et émancipé. Il y a donc une sorte de tension avec, d'une part, une intention de plus en plus forte de transformation de l'individu au niveau micro, local et, d'autre part, l'injonction et la diffusion d'une norme participative, du haut vers le bas, par l'État dans la société. On a une tension entre cette logique du bas vers le haut – la bonne participation – et cette logique du haut vers le bas. ||



**Caroline Arnal**

Nous voudrions maintenant souligner quelques éléments et enjeux que nous avons tirés de notre enquête de terrain.

***La répartition des positions et des statuts entre les acteurs et l'éventuel brouillage, confusion de ceux-ci.*** Dans beaucoup d'associations, on observe une répartition simple et claire des rôles sous une forme triangulaire : d'un côté, des salariés qui détiennent des compétences professionnelles, des bénévoles qui donnent de leur temps dans une logique de désintéressement, et des personnes accompagnées qui sont des bénéficiaires de l'aide associative. C'est ce que l'on voit aux petits frères des Pauvres et dans n'importe quelle autre association. Cependant, cette répartition nous est apparue beaucoup plus complexe que ce simple triangle avec une hétérogénéité des profils, des trajectoires très différentes, des expériences aussi pour les salariés, les bénévoles, mais aussi pour les personnes accompagnées. Il y a également des circulations, des mobilités comme par exemple des salariés qui étaient d'anciens bénévoles ou qui le sont encore, des bénévoles qui se professionnalisent et qui deviennent salariés, des personnes accompagnées qui peuvent aussi avoir des rôles de bénévoles. Il y a donc une confusion de ces statuts.

*Finale*ment, la participation, potentiellement, en promouvant des relations qui vont être plus égalitaires, moins dissymétriques et moins stratifiées, peut apporter un cran de plus dans ce brouillage des fonctions. Elle peut complexifier encore davantage la répartition des rôles et rendre plus floues les frontières entre ces statuts. On peut par exemple, accorder des formes de compétences aux personnes accompagnées qui deviendraient des bénévoles. Il n'y a donc pas seulement un enjeu humain à retrouver une estime de soi et une dignité, il y a aussi une dimension politique à l'intérieur des associations et des organisations. La participation peut donc amener aussi à redéfinir cette relation d'assistance traditionnelle, bénévole-salarié-personne accompagnée, en autorisant encore plus de circulation, des positions plus complexes, des mobilités entre les statuts en fonction des ressources des uns et des autres, des compétences que l'on peut avoir a priori mais que l'on peut aussi acquérir dans les dispositifs de participation qui sont mis en œuvre. Il y a donc cet enjeu de transformation de l'organisation, rendant plus poreuses les frontières statutaires.

*Je voulais évoquer la question de la représentation des personnes accompagnées dans les instances de l'Association qui a été évoquée dans le questionnaire qui vous a été adressé.* Il est certain que le groupe des personnes accompagnées par les petits frères des Pauvres est extrêmement hétérogène, notamment en termes d'expériences. Ceci fait que l'existence d'un « nous » est difficile à incarner et porter une parole collective, une identité collective ne va donc pas de soi. Ça ne s'improvise pas lorsqu'il y a justement ces expériences différentes qui créent des distinctions. De fait, la participation peut avoir aussi un effet de renforcement de cette segmentation car il s'agit d'élire des porte-paroles, des dépositaires de l'expérience collective et donc, de choisir un profil plus qu'un autre. Il y a donc un paradoxe entre porter une parole et une identité collective tandis que l'on est expert de son propre vécu. La question de cette représentation renvoie logiquement au principe de sélection de ceux qui vont porter la voix, des représentants. À ce propos, on observe que dans le monde associatif, il y a des phénomènes de représentation qui ne sont pas toujours bien maîtrisés et qui entraînent des sentiments, notamment de la part des personnes accompagnées mais aussi des intervenants, de représentation faussée et une absence de représentativité des

plus vulnérables. *On a tendance à choisir un « bon » représentant, celui qui parle bien, celui qui a envie de s'investir, qui a le désir de porter une parole. Le constat est qu'il y a souvent un décalage entre les représentants et la base des individus aidés.* Ce n'est pas un problème propre au monde associatif ; il se pose aussi dans la démocratie participative en général.

Une piste est de privilégier une sélection par le bas : que les personnes accompagnées décident elles-mêmes de la sélection. Nous avons observé que cela fonctionne d'autant mieux quand il y a des liens horizontaux entre les personnes accompagnées, quand il y a une dynamique collective, quand il y a déjà l'existence d'un groupe et que les associations favorisent l'autogestion, le fait de s'auto organiser, de laisser des relations de sociabilité entre les personnes donc, des réseaux horizontaux et des capacités d'auto organisation des personnes accompagnées. Ça marche bien quand il y a des groupes qui sont déjà naturellement constitués.

*La question de la professionnalisation.* On dote les représentants de compétences, de ressources mais finalement, cela ne concerne que quelques-uns, certains élus et cela échappe à la majorité des personnes. Un des leviers pour questionner cette question de participation est de faire attention à ce que les représentants ne soient pas multi-positionnés, c'est-à-dire qu'il n'y ait pas un cumul des mandats et qu'il y ait aussi une rotation des représentants pour qu'il n'y ait pas ces phénomènes de professionnalisation qui ne concernent que quelques-uns.

*La dimension politique liée à la citoyenneté.* Nous l'entendons au sens large de « vie dans la cité ». La participation commence dans des espaces de proximité par des interventions au niveau de micro décisions mais l'horizon des dispositifs de participation est bien une forme de transformation citoyenne. Au cours de nos entretiens, nous avons été surprises de constater que cette question intéressait beaucoup les personnes accompagnées qui nous ont dit « on a eu du plaisir à parler de ça, à parler en tant que citoyens et non en tant que personnes précaires ou pauvres ! » Nous avons été alertées sur ce point et cela mérite d'être considéré. *Il nous semble qu'il serait intéressant de travailler cette dimension citoyenne, en dehors du conflit politique.*

*Une façon d'y travailler serait que les personnes accompagnées s'y projettent, s'identifient à une association qui prend position dans l'espace public. L'appartenance aux petits frères des Pauvres est très forte de la part des personnes accompagnées mais c'est en parlant de « famille » qu'elles s'identifient à l'association. Cette identification pourrait également avoir un contenu citoyen. Cette citoyenneté n'est pas facile mais elle peut se faire aussi en se projetant dans l'espace public à travers l'association, ses positions, à travers aussi peut-être le fait que des personnes accompagnées représentent l'association dans certains lieux publics et espaces publics.* ||

*Retrouver la plénière en vidéo ici.*



## Les points clés à retenir

- ▶ À partir du moment où l'on introduit de la participation, il y a une fluidité des positions induites comme nous l'avons vu car les personnes accompagnées prennent de la place dans les processus de décision. Jusqu'où êtes-vous prêts à aller dans la transformation, dans la porosité des statuts ?
- ▶ La participation est une injonction, une norme. Elle peut être faite de manière artificielle ou de manière moins artificielle. De ce point de vue-là, il y a deux pièges : celui de la sélection et celui de la représentation ou de la professionnalisation. Le piège de la sélection est de choisir par le haut les « bons » représentants et qu'ils ne représentent personne. C'est dans des groupes qui ont l'habitude d'être ensemble que peuvent émerger des représentations qui sont légitimes et ce n'est pas facile dans une association comme la vôtre car les personnes sont parfois isolées et se rencontrent peu. **Il faut travailler sur ces points de rencontre et d'identification à un groupe pour arriver à faire émerger de la « bonne » participation.**
- ▶ **Il faut éviter la professionnalisation.** Nous avons vu, dans le domaine de la participation, des professionnels de la participation, qui représentent les personnes accompagnées. Il faut aussi travailler à ce renouvellement, ce n'est pas facile mais il faut le faire. Il faut donc mettre en place des dispositifs pour éviter ces inconvénients de la participation.
- ▶ **On ne peut pas isoler la question participative de la construction de l'identité collective de l'Association,** donc de l'identité collective des personnes accompagnées qui vont s'identifier à l'Association. Il faut donc se poser la question de la place de l'Association dans l'espace public. Ce sont des choses fortement liées. Savoir participer, c'est aussi participer à une association qui représente quelque chose dans l'espace public.

### III. COMMENT D'AUTRES ORGANISATIONS S'APPROPRIENT ET VIVENT CETTE QUESTION ? (Table-Ronde)



*Cette table-ronde réunit des acteurs associatifs travaillant depuis longtemps sur la question de la participation. Cet échange vise à mettre en exergue leur savoir-faire et d'illustrer les moyens de mise en œuvre de la participation au regard du public qu'ils accompagnent. Leur retour d'expérience est un apport riche pour nourrir notre propre réflexion.*

**Aldo Maggiore, Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS)**

**Romain Gizolme, AD-PA – Citoyennage**

**Juliette Sanson, AD-PA – Citoyennage**

**Michel Lalemant, Association des Paralysés de France**

**Laurène Dervieu, Association des Paralysés de France**

#### *Fédération des acteurs de la solidarité*

*La Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale est un réseau d'associations de solidarité et d'organismes qui accueillent et accompagnent les plus démunis. La FAS lutte contre les exclusions, promeut l'accompagnement social global et favorise les échanges entre tous les acteurs du secteur social. La FNARS est composée d'un siège national et de 22 associations régionales.*



TÉLÉCHARGER ICI LE MAGAZINE F DE LA FNARS (AUJOURD'HUI DEVENUE LA FAS)  
N°15, AUTOMNE 2016.

**DOSSIER SPÉCIAL LA PARTICIPATION, NERF DE LA DÉMOCRATIE**

#### **Delphine Bigot**

**Chargée de mission travail social et participation**

Je représente, avec Aldo Maggiore, la Fédération des acteurs de la solidarité. Notre fédération regroupe environ 870 associations qui luttent contre la précarité et la pauvreté. Le siège national est situé à Paris avec un siège régional dans chaque région de France. On est présent depuis plus de soixante ans dans ce champ de la lutte contre les exclusions. Les adhérents agissent particulièrement dans le domaine du logement, de l'insertion par l'activité économique, le sans-abrisme, l'accueil et l'accompagnement de migrants, de jeunes en situation de difficulté. Au siège, nous faisons à la fois du plaidoyer sur les sujets de lutte contre la précarité et contre les exclusions. En même temps, nous assurons un appui aux structures du réseau, qui sont nombreuses.

Ma fonction est chargée de mission sur la participation et le travail social. Pour la fédération, la participation est une condition de lutte contre la précarité et contre la pauvreté. On ne peut construire des politiques publiques cohérentes qu'avec les personnes concernées. Ce sont donc des politiques publiques beaucoup plus efficaces, une approche différenciée et différente des travailleurs sociaux pour les personnes qu'ils accompagnent. Pour les personnes elles-mêmes, c'est une grande valeur puisque ça leur permet de donner leur avis sur les questions qui les concernent. Qui de mieux que les personnes concernées pour essayer de faire évoluer les choses et d'apporter un regard de terrain ? La participation est quelque chose que nous travaillons depuis des années.

On inscrit la participation dans le fonctionnement de notre fédération, dans plusieurs domaines. **Il existe un groupe d'appui national, composé de personnes**

*accompagnées qui réfléchit sur la participation et son influence sur l'évolution des politiques publiques, de l'association et du réseau.* Les personnes accompagnées sont présentes dans tous nos groupes d'appui nationaux, à la fois sur les questions de la santé, des migrants, enfance-famille, justice. Quand on organise des journées nationales, les personnes accompagnées les co construisent avec nous voire les co animent. Elles sont donc associées du début à la fin. **Le conseil d'administration de la fédération est composé d'un collège de trois personnes accompagnées pour un mandat de trois ans. Aldo fait partie des administrateurs du CA dans ce collège.** On soutient aussi tous les projets de participation à l'intérieur du réseau, notamment les conseils régionaux des personnes accompagnées et les conseils nationaux des personnes accompagnées. Aldo va vous présenter un projet, co porté par notre fédération, l'Uniopss et l'Armée du salut.

### Aldo Maggiore

**Personne accompagnée et membre du groupe Participation à la FAS**

Bonjour à tous. J'ai été moi-même touché par la précarité donc je porte la parole des personnes que je connais très bien parce que j'ai vécu les mêmes choses qu'elles. Je voudrais commencer en vous citant Nelson Mandela qui a dit : « tout ce qui est fait pour moi, sans moi, est fait contre moi. »

Je ne veux faire peur à personne mais je souhaite rappeler qu'il suffit d'un mauvais divorce, d'une maladie qui traîne, d'une perte d'emploi pour, en quelques mois, se retrouver à la rue. Premier point : personne ne s'attend à se retrouver à la rue, personne n'est prêt et se retrouver à la rue, il faut apprendre à vivre, à survivre – je tiens au mot « survivre » – et pour essayer de commencer à s'en sortir, c'est très difficile.

Je remercie les petits frères des Pauvres d'avoir pensé à la Fédération des Acteurs de la Solidarité et à moi-même pour être avec vous et je dis bravo pour les choses qui commencent à prendre forme et à émerger chez vous- mais j'ai fait ce préambule pour vous dire que j'ai entendu plusieurs choses ce matin qui me contrarient en tant que personne et être humain.

Comme les autres personnes qui sont précaires, je n'ai pas demandé un jour à être précaire, je n'ai pas demandé un jour de me retrouver à la rue. Et ceci m'amène à mon deuxième point : on ne reste pas précaire à vie. C'est un élément essentiel qui n'est jamais soulevé et sur lequel j'aimerais bien qu'on réfléchisse un peu. Une personne précaire a souvent eu une belle vie avant la précarité ; une qui a été merveilleuse, qui a été extraordinaire avec mariage, maison, voiture, enfants et tout ce qu'on veut. Un jour, sans le faire exprès, on glisse sur le chemin et on est précaire.

Donc, premièrement, on n'est pas précaire à vie ; deuxièmement, on reste un être humain, même quand on est passé de la rue à un hébergement. Il faut donc faire l'effort d'écouter les personnes précaires et les considérer comme des êtres humains.

Les personnes précaires ont le droit à la citoyenneté même si elles ont perdu leurs repères familiaux, sentimentaux ou professionnels mais surtout, elles ont droit à une chose qu'on essaie de leur enlever, à la parole. Vous pouvez ouvrir la structure la plus belle qui puisse exister en France, vous pouvez avoir, à travers un projet d'établissement, la meilleure équipe de travailleurs sociaux, si vous ne demandez pas aux personnes leurs besoins, qu'est-ce qu'elles voudraient, ce qu'on peut faire pour elles, alors vous leur ôtez le droit à la parole en faisant à leur place ou sans elles. C'est à travers la demande exprimée d'une personne qui vit la précarité qu'on peut mettre en place un accompagnement de travailleurs sociaux au plus près de ses besoins. On ne peut pas faire et décider à la place d'une personne. Pour tout ce que vous faites et tout ce que j'ai entendu ce matin, je dis bravo. Mais honnêtement, il faut à tout prix aller plus loin et donner la parole aux personnes.

Juste pour conclure : si on veut avancer tous ensemble, c'est seulement en étant tous autour d'une table qu'on peut faire des constats, qu'on peut faire avancer les choses, réfléchir à des préconisations et les mettre en œuvre. Merci.

## Association des paralysés de France

*L'Association des Paralysés de France est une association nationale de défense des droits et de représentation des personnes en situation de handicap ou polyhandicapées et de leur famille. L'Association porte en elle des valeurs et pratiques démocratiques qui définissent ses orientations et actions. L'APF milite pour la construction d'une société solidaire ouverte à toutes et à tous.*

### Laurène Dervieu

Chargée de mission

Nous allons parler de la politique de l'APF sur la participation des personnes accompagnées. L'APF est une association loi 1901, personne morale unique, créée en 1923, qui a à la fois, un rôle de défense des personnes handicapées – un versant donc très politique – et un rôle plus gestionnaire. L'APF gère en propre plus de 500 établissements et services, ce qui correspond à peu près à 30 000 personnes accompagnées. Il y a environ 15 000 salariés et 25 000 bénévoles.

Pour contextualiser notre intervention, on a beaucoup parlé de la participation sous ses différentes formes. Nous vous proposons un retour d'expérience sur la participation dans le médicosocial, c'est-à-dire, comme c'est entendu dans les textes, notamment la loi de 2002-2 rénovant l'action sociale et médicosociale. Le but de la participation est vraiment de donner le droit aux personnes, en établissements et services médicosociaux, de participer au fonctionnement de leur établissement et service. Ce droit est devenu effectif avec la mise en place des conseils de la vie sociale dit CVS. Ce sont des instances démocratiques qui doivent vraiment être comprises comme des instances de dialogue entre les personnes accompagnées et la direction (donc l'association gestionnaire) sachant que les personnes accompagnées y sont majoritaires. Les réunions se déroulent en présence du directeur d'établissement, d'un représentant de l'association gestionnaire,

d'un représentant des salariés et des personnes accompagnées ; le cas échéant, si cela est nécessaire, d'un représentant des familles, des représentants légaux des personnes ayant des difficultés d'élocution et de compréhension, par exemple, dans le secteur des personnes polyhandicapées, il existe un collège de représentants des familles puisque les usagers ne sont pas forcément en mesure de se représenter eux-mêmes.

*À l'heure actuelle, ces CVS sont vraiment la base de la question de la participation à l'APF. C'est par là que nous récoltons la parole des personnes.* La loi date de plus de 17 ans et ça fait un moment que l'APF travaille sur la question de la participation et a mis en œuvre énormément d'actions pour permettre aux personnes accompagnées d'exprimer leur parole.

### Actuellement, l'enjeu pour l'APF est double :

- ▶ Comment, en interne, redonner un souffle nouveau à cette dynamique de la participation, qui retombe un peu ? Il est difficile de mobiliser les gens après tant d'années, difficile de réactiver les choses. Comment continuer à ce que la parole des personnes soit vraiment efficace et que ces CVS ne soient pas simplement des coquilles vides qui fonctionnent mais ne servent pas à grand-chose ? Comment intégrer au mieux cette parole au sein de l'APF, notamment dans les instances de gouvernance, conseils d'administration au siège et en région ?
- ▶ Enfin, comment valoriser, au niveau externe, la parole des personnes accompagnées dans des instances plus politiques, au niveau local, national, régional et départemental ?

Sur ces deux enjeux, nous vous proposons deux retours d'expériences, un sur le conseil national des usagers CNU, dont Michel Lalemant est le président – c'est une émanation nationale des CVS, organe de représentation nationale – et un projet qu'a porté l'APF l'an passé sur la thématique de la participation et de la démocratie en santé.

### Michel Lalemant

Président du Conseil National des Usagers

J'ai un très grand plaisir de venir vous voir aujourd'hui sur cette question de la représentation des usagers. Ce terme « usagers » n'est pas joli mais c'est celui qui existe dans le cadre légal. Nous aurions préféré celui de « personnes accompagnées ». Je ne désespère pas qu'un jour, cela change... Initialement, la direction et le conseil d'administration de l'Association des Paralysés de France ont souhaité au départ dynamiser la parole des personnes accompagnées en suggérant et en incitant à ce qu'il y ait un conseil de vie sociale dans toutes les structures gérées par l'Association, même pour celles qui légalement, ne sont pas tenues d'en avoir.

Ces CVS se réunissent obligatoirement trois fois par an au minimum. L'association a décidé la création d'un Conseil National des Usagers, représentation au niveau national de tous les conseils de vie sociale de l'association. Nous sommes un conseil élu de 25 personnes, issues de tous les CVS des établissements et services médicosociaux, répartis selon leurs types d'activités. Nous nous réunissons quatre fois par an seulement car nous nous heurtons au problème de déplacements compte-tenu des problèmes de handicap, de l'éloignement géographique et des difficultés de transport.

Au-delà de nos réunions, nous travaillons aussi sur les comptes-rendus des CVS qui nous sont remontés en interne. C'est la première base de notre travail. La deuxième base, ce sont des rencontres que nous faisons en région – pas assez à mon goût – entre les élus au niveau national et les élus de terrain. Rien ne vaut une rencontre directe entre les personnes. Je suis président de ce conseil, c'est mon troisième mandat. Il y a une vice-présidente. Nous sommes en relation permanente avec le siège, notamment avec Laurène avec qui j'ai travaillé durant huit bonnes années.

Notre volonté, en tant qu'élus et représentants des personnes accompagnées, est d'avoir une place de plus en plus importante dans l'association. Petit à petit, nous essayons de faire notre chemin et nous avons demandé, il y a un an, d'avoir une place au Conseil d'Administration. Pour l'instant, nous ne sommes pas arrivés à ce niveau-là mais nous sommes parvenus à obtenir un poste dans chaque conseil d'administration de région. Il

n'y a plus qu'une marche à atteindre et nous y arriverons ! À partir de là, comme nous avons un lien avec la Direction Générale et le Conseil d'Administration, nous faisons état de nos travaux et de nos propositions d'amélioration, de tout ce dont il peut y avoir besoin dans l'établissement, des questions générales qui touchent un certain nombre d'établissements, notamment directement, les personnes accompagnées de façon à améliorer leur situation. Nous faisons également des propositions. *Il y a trois ans, nous avons fait la proposition, encore à l'étude, de créer une instance nationale de conciliation au sein de l'APF. Cette instance de conciliation serait composée majoritairement de personnes externes à l'association de sorte qu'il soit plus aisé de régler la dizaine de cas annuels qui posent vraiment problème.*

### Laurène Dervieu

Je vous propose à présent de découvrir le projet « Participations des usagers et démocratie en santé » mené en 2016 par l'APF qui a eu pour objectif d'impulser une dynamique d'échanges décloisonnés dans le handicap et la santé pour valoriser la contribution directe des usagers du médico-social au sein de la démocratie en santé. À travers ce projet inter associatif, nous sommes vraiment allés chercher la parole des personnes en région et nous sommes parvenus à capitaliser leurs avis et leurs bonnes pratiques. De nombreux retours d'expérience concernent les personnes âgées. Les conclusions de ce projet ont été remises au ministère et au gouvernement lors d'un colloque.



VISIONNER ICI LE FILM DU PROJET  
MENÉ PAR L'APF  
« PARTICIPATIONS ET DÉMOCRATIE  
EN SANTÉ »



TÉLÉCHARGEZ ICI LES CONCLUSIONS DU RAPPORT  
« POUR UNE PARTICIPATION EFFECTIVE  
DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES  
DANS LE CHAMP MÉDICO-SOCIAL  
ET LA SANTÉ »

## AD-PA association des directeurs au service des personnes âgées – Citoyennage

*Citoyennage est une démarche qui lie Citoyenneté et Grand âge afin de permettre aux personnes accompagnées en établissement et à domicile d'exercer leur droit de citoyen : elles peuvent, mieux que personne, parler de la vieillesse, de leurs difficultés et de leurs envies. Pour les professionnels, il s'agit de soutenir une démarche participative, permettant à chacun d'enrichir sa pratique professionnelle*

### Romain Gizolme

Directeur de l'AD-PA – Initiative Citoyennage

J'ai deux bonnes nouvelles ! La première, c'est que vous allez enfin savoir ce qu'est l'AD-PA ! Et la deuxième, c'est que je ne parlerai pas que de l'AD-PA. Je voudrais aussi remercier chaleureusement les petits frères des Pauvres de nous avoir invités à cette journée pour essayer de vous présenter un outil, une initiative qui est portée par l'association des directeurs au service des personnes âgées qui regroupe 2 000 directeurs d'établissements, de services à domicile et de coordination pour les personnes âgées depuis à peu près 20 ans et qui fonctionne bien sur un certain nombre de régions en France.

Je suis directeur de l'AD-PA, je travaille depuis à peu près 15 ans dans le secteur des personnes âgées. J'ai partagé mon activité notamment entre l'AD-PA et des fonctions au sein de structures, à la fois établissements et services à domicile pour personnes âgées.

Sur la question de la participation et de la citoyenneté des personnes âgées, nous avons initié *Citoyennage*, contraction entre citoyenneté et grand âge, à partir d'un premier constat qui laissait apparaître que, bien trop souvent, que ce soit les pouvoirs publics, les professionnels et les familles, on ne donnait pas la parole aux personnes âgées. Il y avait quelque chose à créer de ce côté-là.

Deuxième constat : *on est toujours citoyen, toute sa vie, quelles que soient les situations de handicap, quel que soit l'âge, quelles que soient les difficultés de la vie.*

Dernier constat : *les experts de la vieillesse, ce sont les vieux eux-mêmes !* Beaucoup d'entre nous peuvent imaginer ce que c'est que d'avoir 10 ans, 20 ans, 30 ans parce que nous l'avons vécu. Mais imaginer ce que c'est que d'avoir 70, 80, 90 ans, nous ne pouvons nous en faire qu'une représentation. Je ne sais pas ce que c'est que d'avoir ces âges-là. Les seules personnes qui peuvent le dire sont les personnes concernées.

Forts de ces constats, *nous avons essayé de mettre en place un outil qui permettrait une meilleure expression des personnes âgées elles-mêmes. C'est la démarche Citoyennage.* Elle s'articule autour de 4 étapes, partagées entre des rencontres intra établissement, au sein de chaque structure et des rencontres entre établissements. Elle est destinée aux personnes âgées elles-mêmes, de sorte qu'elles puissent avoir des temps et des lieux d'expression mais aussi aux professionnels. C'est l'occasion pour les professionnels de prendre du temps pour de la formation, notamment sur ce qu'est réellement l'écoute, sur l'échange des pratiques, comment ça se passe à domicile, en établissement. C'est également une démarche qui s'adresse aux directeurs de structures ; ça peut être un formidable outil de management au sein des structures pour impulser des projets, qui ne viennent pas seulement des autorités, des organisations professionnelles mais des vieux eux-mêmes. Il est aussi, nous l'espérons, destiné au grand public. Comme il y a des comptes rendus et des synthèses qui sont faits à l'issue de chacun des colloques, nous essayons de les diffuser à la presse.

Je vous invite d'ailleurs à lire un excellent papier du Républicain Lorrain du 5 octobre qui reprenait justement l'initiative Citoyennage qui s'est installée pour la première fois dans le Grand Est, les 4 et 5 octobre derniers.



LIRE ICI L'ARTICLE  
« LANGATTE : ET SI ON ÉCOUTAIT  
UN PEU PLUS LES "VIEUX"  
EN MAISON DE RETRAITE ? »

Nous espérons que cela puisse aussi aider à mieux faire entendre la parole des personnes âgées.



**Démarche sur une année :**

En début d'année, des personnes accompagnées en établissement et à domicile se retrouvent sur un après-midi par exemple pour échanger entre elles sur un possible thème de colloque à venir, en juin ou en septembre.

Au cours du premier trimestre, dans chacune des structures, les personnes engagées dans la démarche discutent entre elles le thème retenu et commencent à dégager des pistes, amener des propositions.

En juin, les personnes de chacune des structures se retrouvent pour faire état de leurs réflexions sur le thème en question. Généralement, ces colloques se déroulent sur deux ou trois jours, pour prendre le temps de se retrouver, lire la synthèse du colloque précédent, entendre les diverses réflexions, échanger, se promener... L'essentiel est d'organiser ce colloque à l'extérieur des structures. C'est l'occasion pour les résidents, les professionnels, les personnes accompagnées à domicile de sortir des structures, du domicile et de se retrouver dans un lieu neutre pour aller partager un même rythme de vie. Des ateliers sont aussi proposés aux professionnels pour réfléchir aux questions qui leur sont propres. À l'issue du colloque, une synthèse est faite. L'idée est bien de dégager des pistes pour essayer d'avoir une incidence sur le quotidien. ***C'est aussi ça la participation ! Ce n'est pas juste se raconter, causer ensemble, donner de belles idées et il ne se passe rien ensuite. C'est d'abord, donner son avis, réfléchir à l'incidence sur le quotidien : est-ce que ça change la vie ?*** Chacun des participants retourne dans sa structure avec des propositions formulées qui se discutent au sein du CVS. C'est là que va se jouer la participation démocratique, c'est là que vont échanger les organisations professionnelles, les pouvoirs publics, les directions et les familles. C'est vraiment là qu'on discute, qu'on retient telle ou telle priorité, qu'on réfléchit aux moyens nécessaires pour mettre en place les propositions.

**Quelques exemples de thèmes :** l'animation et la vie sociale, les critères en établissement, s'ouvrir au monde et s'ouvrir aux autres, la liberté, l'égalité et la fraternité... Dès lors qu'on propose aux vieux de discuter, ils ont plein d'idées. Il n'y a pas que les autorités de tarification qui, par de nouvelles réglementations, de nouvelles normes, ont plein d'idées pour les vieux ! Il n'y a pas que les professionnels qui, par leur formation, savent ce qu'il faut faire. Il n'y a pas que les familles qui sont les mieux placées pour savoir ce qui va être

bon pour leurs parents. La démocratie, ça ne se décrète pas, comme la participation. On en fait tous l'expérience à chaque élection. Si on veut que les élections soient mises en place, il faut créer un cadre, il faut créer les conditions de cette participation démocratique, il faut définir un lieu, des moyens pour qu'aient lieu ces élections. ***La démocratie, ça s'organise. Et Citoyennage, fait ce n'est rien d'autre que cela : c'est créer les conditions en un lieu, en un temps, avec des actions dernière pour l'expression de la participation des personnes âgées.***

**Quelques résultats et perspectives**

- ▶ Citoyennage a une vraie incidence sur la capacité des personnes à retrouver de l'autonomie en participant à des actions concrètes sur leur quotidien ;
- ▶ Citoyennage, c'est aussi renverser les regards. En dehors de notre lieu de vie habituel, on retrouve de l'autonomie et des capacités, la relation accompagnant-accompagné n'est plus tout à fait la même.
- ▶ Citoyennage a une incidence sur les professionnels par le biais des formations et du regard porté sur l'accompagnement des personnes ;
- ▶ Citoyennage a une incidence sur le management. Au début, il faut une impulsion de la part des directeurs et des directrices de structures mais dès lors que la démarche est lancée, ce sont les équipes et les personnes concernées qui animent cette démarche. Par exemple, dans un établissement, ils ont mis en place un comité d'accueil pour expliquer le fonctionnement de l'établissement aux nouveaux arrivants et ce sont les vieux eux-mêmes qui expliquent à leurs colocataires comment se passe la vie dans l'établissement. Citoyennage, ce sont ainsi des petites actions au quotidien qui se mettent en place parce que les personnes concernées l'ont demandé.
- ▶ Enfin Citoyennage, nous l'espérons, c'est aussi l'occasion de mieux faire entendre la parole des personnes âgées dans la société, de montrer que dès lors qu'on leur pose des questions, qu'on leur laisse en poser, les personnes ont des choses à dire et elles ont une vraie place dans la société et des vraies choses à apporter et qu'il convient donc de porter un regard bien plus positif sur le grand âge.

## Échanges avec les participants

### Un participant

Lorsqu'on accompagne une personne résidant dans un établissement des petits frères des Pauvres, on ne fait pas partie de droit des CVS. C'est la loi. On arrive à participer à ces conseils quand le directeur est d'accord mais légalement, on n'en fait pas partie. Avez-vous une opinion là-dessus ?

### Laurène Dervieu

Ce n'est pas le directeur de l'établissement qui doit décider de qui vient au CVS ou non, c'est le président du CVS qui doit décider de qui il invite ou non. Ce n'est pas non plus le directeur qui décide de l'ordre du jour, qui rédige le compte-rendu, qui le diffuse... Il faut bien remettre les choses à leur place, notamment celle du directeur qui est là pour permettre la bonne organisation du CVS mais pas pour l'animer ou le diriger, ni pour décider des sujets qui vont y être évoqués.

### Une participante

Une question pour M. Michel Lalemant par rapport au conseil national des usagers. On a parlé des CVS qui sont prévus dans la loi mais qui pourtant ne sont pas en place dans tous les établissements. Mais le conseil national des usagers que vous avez mis en place est encore moins obligatoire... Vous avez dit que vous étiez 25 élus pour un mandat de trois ans. Comment concrètement avez-vous procédé ? Qui a élu qui et comment ?

### Michel Lalemant

Les électeurs sont tous les présidents des 250 CVS des différents établissements et services de l'APF ; les membres éligibles sont les présidents de CVS. C'est un vote par correspondance pour trois ans. Je veille beaucoup à ce que ça soit les personnes directement concernées qui soient les acteurs du CVS, notamment lors des débats, des rédactions de compte rendus. Je lis l'ensemble des comptes rendus de CVS de l'association pour me rendre compte. Ainsi, je détecte assez rapidement lorsque le compte rendu est fait par un administratif ! Le jargon n'est pas le même...

*Retrouver la plénière en vidéo ici.*



#### IV. COMMENT DÉVELOPPER LA PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES CHEZ LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES (synthèses des ateliers)

Les cinq thèmes présentés ci-dessous ont été abordés au sein de 10 ateliers. Un premier groupe a commencé à travailler sur la thématique en produisant une synthèse de ses réflexions sous la forme de questionnements. Ces questionnements ont été transmis le lendemain à un second groupe qui a repris les échanges à partir des productions du groupe précédent. Cette méthode a permis aux participants d'aborder deux thématiques au cours de la rencontre et à favoriser la production d'une synthèse collective tout en préservant la qualité de travail en petits groupes.

- ▶ Participer à l'expression, la formalisation et le suivi de la mise en œuvre de son projet individuel.
- ▶ Participer à la création et à l'organisation des actions collectives de l'équipe.
- ▶ Participer au fonctionnement associatif.
- ▶ Participer pour plus de réciprocité, pour donner en retour.
- ▶ Participer dans les établissements d'hébergement (avec mise en situation au sein de maisonnées du CRG).



#### PARTICIPER À L'EXPRESSION, LA FORMALISATION ET LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE SON PROJET INDIVIDUEL

##### Questions préliminaires

1. Qu'est-ce qu'un projet individuel ?
2. Comment favoriser l'expression des personnes accompagnées sur leur projet ? (ou/quoi/quand/comment )
3. Quelles sont les attitudes ou postures des bénévoles et salariés à mettre en œuvre pour faciliter la construction de projet de la personne accompagnées ?

##### Les idées forces

Afin de partir sur une représentation commune d'un projet individuel, il a fallu en premier « définir » ce que pouvait être un projet individuel.

- ▶ Partir des désirs, rêves, idéaux de la personne pour construire avec le soutien du bénévole un premier ensemble d'idées à soumettre au collectif afin de croiser les regards (les petits frères des Pauvres mais aussi les autres acteurs autour de la personne afin de faciliter sa réalisation)
- ▶ S'adapter aux capacités d'expression et d'élaboration de la personne accompagnée en prenant le temps et surtout en lui proposant divers outils ou approches (questionnaire, interview, séjour de vacances, activités collectives, échanges sur son histoire de vie et ses passions, ses sources de plaisirs, sa culture, ses origines), sans être intrusif pour cela.
- ▶ Trouver les moyens pour remobiliser ou remotiver la personne accompagnée n'ayant pas de projet afin de relancer l'envie et la pulsion de vie, tout en respectant le « non-choix » s'il est persistant.
- ▶ Être imaginatif, créatif et ne pas se poser forcément d'emblée des limites dans nos capacités à réaliser un projet, sans avoir essayer de trouver des « solutions ». Partager aussi avec la personne accompagnée le principe de réalité.
- ▶ Le projet doit être formalisé par écrit afin de faire mémoire pour la personne accompagnée et le collectif, ce qui permet de le suivre, le faire évoluer, le transmettre et l'enrichir pour qu'il puisse se mettre en place quel qu'en soit sa forme finale : l'écrit est une aide et non une contrainte qui enferme.

La question des moyens est apparue comme importante : l'Association (et la région) doit pouvoir garantir des moyens à mettre à la disposition des acteurs petits frères des Pauvres (humains, financiers, techniques), afin de rendre réalisable « l'irréalisable ».

- ▶ Dans certains projets qui touchent aux besoins primaires des personnes, il y a un degré d'urgence à prendre en compte dans sa réalisation.

- ▶ Un projet écrit permet de faire le point avec la personne accompagnée sur son avancée, ce qui est une source de stimulation pour elle car il montre les avancées, les réussites, le positif déjà réalisé qui ne lui apparaît pas forcément. La relecture du parcours de la personne accompagnée favorise le développement de ses capacités.

La formalisation est nécessaire pour adapter le projet et échanger sur le principe de réalité. En laissant une trace, il rend possible une évaluation à la fin et un témoignage ensuite dans le collectif (bonnes pratiques à transmettre, créativité partagée, moyens trouvés pour favoriser l'expression difficile au départ).

- ▶ Il est nécessaire de créer un contexte de convivialité, d'écoute et de confiance pour faire émerger le désir d'un projet chez les personnes accompagnées. Il est bon de varier les interlocuteurs pour recueillir les idées, besoins et désirs.
- ▶ Il faut prendre conscience que la réalisation du projet dépend aussi des « capacités » des bénévoles.
- ▶ Les mots clefs en termes d'attitudes/postures des acteurs petits frères des Pauvres : Empathie, tolérance pour comprendre l'autre et accepter ses choix et ses idées différentes, donner envie « d'avoir envie », valoriser et encourager les personnes afin de développer fortement l'image de soi.
- ▶ Il paraît important de former les bénévoles à une écoute active et ciblée sur les projets et l'identification des possibles blocages.
- ▶ Il faut être attentif à respecter l'intimité et les zones d'ombre de l'histoire de la personne.
- ▶ Incrire le projet dans un avenir et vers d'autres projets.

### Propositions issues de l'atelier

1. Écouter et entendre, avant toute idée de projet, les besoins, désirs et rêves des personnes accompagnées en prenant le temps
2. Croiser les regards en équipe et avec la personne accompagnée pour ne pas interpréter ses envies
3. Imaginer les moyens et outils qui rendent possible la réalisation d'un projet adapté à la personne accompagnée et notamment pour les personnes les plus vulnérables, dans le principe de réalité partagé avec elle (possibilités, freins, écarts, étapes)
4. Mettre en œuvre le projet en s'assurant régulièrement de sa pertinence, de son évolution et de ses réussites avec la personne accompagnée
5. Organiser un « retour d'expériences » avec la participation de personne accompagnée parlant de leur projet
6. Laisser une trace écrite du projet



### Questions et remarques complémentaires

- ▶ Quels sont les différents moyens que possède l'Association pour réaliser ces projets ?

### PARTICIPER À LA CRÉATION ET À L'ORGANISATION DES ACTIONS COLLECTIVES DE L'ÉQUIPE

#### Questions préliminaires

- ▶ Dans quels espaces peut-on solliciter la participation des personnes accompagnées ?
- ▶ Quel intérêt pour les personnes accompagnées à participer au fonctionnement de l'équipe ?
- ▶ Quels sont les freins à la participation des personnes accompagnées (les peurs, la force des habitudes, les résistances des bénévoles) ?
- ▶ Quelles limites à la participation des personnes accompagnées

Les participants ont beaucoup insisté sur la relation de confiance à instaurer avant d'inviter les personnes accompagnées à participer. Ils se sont interrogé sur les moyens à mettre en œuvre pour annihiler la crainte des bénévoles de ne plus tout maîtriser et sur la peur des personnes accompagnées de s'exposer, d'être dépassées, de décevoir, de ne pas répondre aux attentes. Il faut soutenir la personne qui ignore ses capacités et lui donner connaissance de ses droits.

Il y a eu un désaccord sur les limites de l'accompagnement : se limiter à la participation et même à l'organisation des activités collectives (vacances, Noël...) ou permettre aux personnes accompagnées d'accéder à des fonctions administratives ; la réflexion est ouverte !

## Les points saillants et idées forces à la fin de l'atelier ?

- ▶ Donner du temps aux acteurs (bénévoles, salariés et personnes accompagnées) pour un apprentissage pas à pas, une expérimentation progressive de la participation.
- ▶ Découvrir et reconnaître les compétences des personnes accompagnées, respecter leurs désirs et leurs capacités.
- ▶ Être attentif à éviter la « bonne » personne accompagnée (qui la choisit, comment ? penser à la rotation des mandatées...)
- ▶ Pas d'injonction, ni pour nous, ni pour elles.

## Questions et remarques complémentaires

- ▶ Comment inciter les personnes accompagnées à confier leurs attentes ?
- ▶ Comment faciliter l'expression du vécu des personnes accompagnées ?
- ▶ À réfléchir : les personnes accompagnées n'ont pas de statut chez les petits frères des Pauvres !

## Propositions issues de l'atelier

1. Intégrer cette participation dans le projet d'équipe et fixer des critères et des étapes.
2. Intégrer les vieux amis dans les commissions (sorties, Noël, vacances, animations-gouters, ateliers)
3. Créer des espaces collectifs de paroles libres pour les vieux amis entre eux, sans bénévoles ni salariés.
4. Sensibiliser les nouveaux bénévoles à la participation des PA.
5. Créer les conditions matérielles permettant la réalisation des points ci-dessus (locaux, transports, outils, horaires, formation...)
6. Enquêtes de satisfaction et recueil de leurs idées.
7. Bannir le « il faut » et se donner le temps de s'approvoiser mutuellement.

## PARTICIPER AU FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

### Quelle place pour les personnes accompagnées dans nos instances et leur participation au niveau local, régional, national ?

#### ▶ Sur quelles questions les participants se sont le plus interrogés, quel a été leur cheminement au fil de l'atelier ?

Repérer les espaces où les personnes accompagnées ont déjà une participation active aujourd'hui et identifier dans quels domaines elles pourraient participer demain.

#### ▶ Quels étaient les points saillants et idées forces à la fin de l'atelier ?

Les participants ont affirmé la volonté de faire participer les personnes accompagnées à tous les niveaux de représentativité :

- local via les assemblées d'équipes, les conseils d'équipes,
- régional via les comités de pilotages, conférence de région, CMO.
- national via les AG, les CA (commission de préparation, groupes de travail et collège de personnes qualifiées).

L'idée que les personnes accompagnées puissent être membres actifs a été soulevée.

### Les propositions issues de l'atelier

1. Informer et clarifier les enjeux, expérimenter à l'échelle locale, évaluer à 6 mois
2. Commencer par échanger en conférence de région sur les expérimentations des équipes.  
Les équipes décident par quelles instances locales commencer.
3. Expérimenter la participation aux assemblées d'équipes et évaluer.
4. Si expérimentation au niveau national ou régional, donner un délai suffisant de deux ans, avec un bilan d'évaluation.
5. Inviter systématiquement cette année les personnes accompagnées aux assemblées d'équipes

### Questions et remarques complémentaires

Dans l'hypothèse où des personnes accompagnées seraient présentes au CA en tant que personnes qualifiées, quelles seraient leurs prérogatives ? voix consultative, ou délibérative ? (Changement des statuts), Une personne accompagnée pourrait-elle devenir membre actif ?

## **PARTICIPER POUR PLUS DE RÉCIPROCITÉ, POUR DONNER EN RETOUR**

### **Quelles « actions » les personnes accompagnées peuvent prendre en charge aux côtés des bénévoles ?**

« Les personnes accompagnées peuvent participer aux grands temps de la vie d'équipe aux côtés des bénévoles, en tant qu'organisateur »

- ce n'est pas officiel, les personnes peuvent aider, et cela dépend beaucoup des régions
- parfois cela génère des problèmes de statut et de pouvoir pour certains
- il faut garder en tête que certains bénévoles ne veulent pas
- il y a des personnes accompagnées qui aiment donner des petits coups de mains de temps en temps et d'autres qui souhaitent être très présents

Le « bénévolat » des personnes accompagnées doit être contrôlé et évalué

- La vie d'équipe doit permettre de les faire participer
- La personne accompagnée peut elle-même évaluer sa mission
- Il faut organiser régulièrement des rencontres pour voir si tout va bien et soutenir le cas échéant
- La personne accompagnée doit bien connaître le fonctionnement de la structure et être informée de sa mission bien en amont

Sur l'importance d'un cadre souple

- Il faut que ce soit une volonté de la personne accompagnée : respect du désir, du volontariat et du rythme de chacun
- Il faut encourager la créativité et l'expression des personnes accompagnées
- Il faut déterminer ce qui est autorisé ou non autorisé lorsqu'on est bénévole

Quelle est la place et la méthodologie accordées à la formation ?

- Recenser les bonnes pratiques dans les structures et les territoires pour les valoriser
- Mettre en place un quid sur le travail de posture et de positionnement de certains bénévoles qui sont parfois infantilisant ou humiliant avec les personnes.
- Créer une commission nationale des personnes accompagnées qui auraient la possibilité de s'exprimer, donner leur avis, être force de proposition sur des sujets qui concernent leur quotidien.
- S'appuyer sur l'expérience des personnes accompagnées, témoigner de l'accompagnement en utilisant des méthodes innovantes et visuelles

## **Propositions issues de l'atelier**

1. Recenser les initiatives dans les régions
2. Créer des repères de bonnes pratiques qui précisent les modalités d'action
3. Intégrer dans le processus de formation les apports issus de l'expérience des bénévoles et des personnes accompagnées
4. Faire entrer l'action de formation dans la vie quotidienne des équipes

## **PARTICIPER DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT (AVEC MISE EN SITUATION AU SEIN DE MAISONNÉES DU CRG)**

Suite à leur participation aux conseils de maisonnée, les participants ont échangé autour des questions suivantes :

- les conditions favorables à l'expression de tous
- la nécessité de l'accompagnement, de la formation de ceux qui assurent l'animation de ces espaces
- les besoins variables en mode d'expression et de participation
- la capacité d'expression de personnes pourtant atteintes de troubles cognitifs (communication non verbale...)
- la capacité de ceux qui provoquent cette expression à être capable d'être remis en cause

L'organisation de ce groupe était particulière puisque ses membres ont participé à des conseils de maisonnée. Leurs retours étaient donc basés sur un vécu récent concret qui a permis une réflexion aboutissant à des propositions générales sur la question de la participation. Il n'y a eu qu'un seul groupe.

Les participants ont apprécié l'accueil qui leur a été réservé dans les maisonnées et ont, pour certains, vécu une expérience personnelle forte.

Ils ont souligné l'importance de la reformulation, l'attention portée pour que tous participent et que pour des informations soient amenés aux personnes sur les sujets qui les préoccupent. Ils ont soulevé la difficulté de gérer au sein du groupe des personnalités envahissantes et des conflits entre personnes.

## *Propositions issues de l'atelier*

1. En amont, réfléchir à tous les niveaux sur le pourquoi de la mise en place des modalités d'expression et de participation, tel qu'inscrit dans le projet associatif ;
2. Organiser la formation puis le retour d'expérience et le suivi des acteurs. Faire de la « pédagogie par l'exemple » ;
3. Donner en amont aux équipes des outils d'aide à la mise en place des bonnes conditions de réalisation d'espace de participation/expression ;
4. Puiser dans les espaces d'expression/ participation les potentiels de dynamique de groupe, du projet de groupe, du projet personnalisé ;
5. Existence conjointe d'espaces d'E/P individuelles et collectifs et accepter l'interaction entre les 2 ;
6. Créer des espaces d'E/P à tous les niveaux ;
7. Accompagner les acteurs sur leurs représentations et peurs sur les rôles et places de chacun ;
8. Accepter que la participation amène à bouger les cadres existants ;
9. Être vigilant sur le décalage entre un projet conceptuel de participation qui vient d'en « haut » et la temporalité des équipes sur le terrain ;
10. S'inscrire dans une action à long terme ;
11. Tenir compte dans la démarche de la diversité des équipes d'action, de leur histoire, de leur projet ;
12. Structurer l'organisation de façon à ce que l'expression des personnes accompagnées soit assurée (collégialité, contre-pouvoir, démocratie participative) ;

## V. LES 5 PROPOSITIONS DES 1<sup>RES</sup> RENCONTRES D'AUTOMNE (plénière)

À la suite des échanges en atelier, 5 propositions ou recommandations générales ont été retenues pour favoriser la participation des personnes accompagnées aux petits frères des Pauvres.

1. Sensibiliser, former et appuyer l'ensemble des acteurs à la participation ;
2. Réaffirmer que la participation des personnes accompagnées est au cœur du projet associatif et notamment à travers les trois missions sociales de l'Association (accompagner, agir collectivement, témoigner-alerter) ;
3. Expérimenter et poursuivre la participation des personnes accompagnées ;
4. Recenser et concevoir des outils favorisant la mise en œuvre de la participation ;
5. Organiser l'expression directe des personnes accompagnées et le recueil de leur parole.



## VI. LES ORIENTATIONS RETENUES PAR LES FRATERNITÉS RÉGIONALES

### *Fraternité régionale Hauts de France*

La Fraternité régionale Hauts de France propose, lors de la prochaine conférence de région, de travailler sur la définition de la participation afin de trouver un sens commun à cette notion au sein du territoire. Dans un premier temps, le travail consistera à identifier ce qui existe déjà et à le valoriser notamment par le biais du journal interne régional le « Ch'ti frères ». Ensuite, il sera suggéré aux équipes de proposer systématiquement aux personnes accompagnées de participer à des temps (relecture du bilan d'activité à Compiègne par exemple). Enfin, il est envisagé de rédiger des fiches pratiques sur les actions menées avec les personnes accompagnées en 2018 autour des questionnements suivants : qu'a-t-on fait, comment, quels moyens cela a nécessité (temps et compétences) et quelles ont été les difficultés et les limites à ces initiatives ?

Nous souhaitons également développer la mission témoigner-alerter. ||

### *Fraternité régionale Centre*

Nos orientations sont très simples :

- ▶ Proposer à des personnes accompagnées de participer à des réunions d'équipe et à leur façon à l'action (aider, animer).
- ▶ Faire attention à créer les espaces favorisant la parole des personnes (petits groupes, temps). ||

### *Fraternité régionale Banlieues Ile-de-France*

Les actions de notre Fraternité régionale sont très hétérogènes. Certains sont très avancés et font beaucoup participer les personnes âgées tandis que d'autres n'ont rien fait et sont même « sourds » à nos sollicitations.

- ▶ Il serait bien de partager dans notre gazette régionale les expériences en cours et qui fonctionnent. C'est la valeur de l'exemple qui fonctionne.
- ▶ Laisser cette culture un peu nouvelle se diffuser, en fonction des uns et des autres, surtout sans injonctions normatives (pas de « Il faut ! »).
- ▶ Faire confiance à la bonne volonté de chacun. ||

### *Fraternité régionale Grand Est*

**Pas de révolution mais une évolution tranquille, pas à pas !** Nous faisons déjà un certain nombre de choses et avons décidé de nous fixer des objectifs ambitieux mais réalistes et réalisables :

- ▶ Essayer de recenser toutes les actions qui sont menées par nos personnes accompagnées, en assistance dans nos réunions, nos accueils...
- ▶ Revoir le projet associatif et intégrer en toutes lettres ce que nous allons faire pour l'aide aux personnes accompagnées.
- ▶ Associer physiquement des personnes accompagnées à des commissions, en priorité celles concernant les vacances, Noël, les animations, puis, ultérieurement aux commissions bénévoles, éventuellement les conseils d'équipe. ||

### *Fraternité régionale Paris*

Nos pistes sont assez simples :

- ▶ Une bénévole et une personne accompagnée se rendront dans une école du XI<sup>e</sup> arrondissement, pour intervenir auprès des élèves d'une classe de 5<sup>e</sup>.
- ▶ Nous proposons que des personnes accompagnées se joignent aux bénévoles pour témoigner lors des réunions d'information mutualisées pour les candidats bénévoles. Jusqu'à présent, seuls les bénévoles témoignaient. Possibilité aussi de présenter des témoignages filmés si les personnes ne peuvent pas se déplacer. Il est important, qu'au-delà du témoignage, elles puissent aussi apporter leurs réflexions et d'éventuelles solutions aux problèmes qui se posent.
- ▶ Du fait de la fracture numérique, certaines personnes se trouvent complètement isolées à leur domicile ou en hébergement collectif. Il serait intéressant d'organiser des vidéos conférences avec d'autres personnes accompagnées et des bénévoles pour que ces personnes puissent communiquer entre elles, en dehors de leur domicile ou de leur hébergement collectif.
- ▶ Faire une évaluation des différents savoirs et savoir-faire des personnes accompagnées afin de proposer d'éventuelles réponses (cours d'informatique...) afin d'organiser des échanges de savoirs et savoir-faire qui peuvent se faire directement entre les personnes accompagnées elles-mêmes. ||

## *Fraternité régionale Midi-Pyrénées-Roussillon*

/// Ces Rencontres d'Automne sont une opportunité mais du chemin a déjà été parcouru. Nous inscrivons les nouvelles orientations dans la poursuite de notre engagement en région.

- ▶ Nous pensons proposer aux personnes accompagnées de participer aux réunions d'équipe d'action territoriale. On va expérimenter cela dans les équipes qui le souhaitent et le rendre possible. Ensuite, nous ferons un bilan dans le cadre d'un processus plus large pour voir comment, de manière pérenne, on peut inscrire la participation des personnes accompagnées dans le fonctionnement de chaque équipe de la région. On est là davantage sur une inscription dans le collectif.
- ▶ À l'échelle individuelle, nous souhaiterions permettre le recueil des attentes, souhaits, désirs des personnes accompagnées dans le cadre de leur accompagnement. On a notamment en cours et sur le feu un certain nombre d'outils dont des images qui permettent de revenir sur l'histoire de vie des personnes. Nous envisageons donc de soutenir les bénévoles à recueillir la parole des personnes accompagnées avec des outils.

Nous avons envisagé deux orientations :

- ▶ Échanger sur le thème de la participation lors de temps régionaux comme la Conférence de région, notre rencontre « Vivons ensemble notre région ». Nous souhaiterions partager avec notre région les échanges que nous avons eu aujourd'hui.
- ▶ À partir de l'écoute des personnes, comment peut-on en région construire une parole autour de la mission sociale « témoigner-alerter » ? Comment, à l'échelle régionale, avoir une parole sur les situations que nous rencontrons ? Il y a dans chacune de nos régions, des contextes particuliers. Capitaliser les expériences de participation tant avec les bénévoles qu'avec les personnes accompagnées permettrait de pouvoir en parler en région et pas seulement en interne. Nous avons l'ambition de travailler aussi avec les réseaux locaux.

Je voudrais partager avec vous une envie : continuer à faire vivre ensemble le projet associatif. ||

## *Fraternité régionale Normandie*

/// Notre ambition est de nous ouvrir à la participation des personnes accompagnées, dans un premier temps, au niveau des équipes (réunions et commissions locales) pour ne pas mener cette démarche de manière injonctive. L'objectif est de fédérer les acteurs, qu'ils soient bénévoles ou salariés, autour de cette idée de participation des personnes âgées. C'est impulser un état d'esprit, voire, changer les mentalités. Les modalités doivent être pragmatiques, très concrètes, en s'appuyant par exemple, sur les actes de cette rencontre et les lier avec un travail déjà engagé, au niveau de la Fraternité régionale, lors de la Conférence de juin 2017 – nous avons échangé sur la manière de récolter la parole des personnes accompagnées. On peut lier ce qui est déjà en dynamique avec cet apport que nous allons attendre avec impatience.

- ▶ Lors des prochaines réunions d'équipe, nous parlerons de ces Rencontres d'Automne pour démarrer les choses et commencer à distiller l'idée de la participation sur des thématiques du quotidien autour des vacances, du bénévolat, de la communication...
- ▶ Reprendre, réfléchir, construire un cadre commun avec les acteurs en responsabilité (responsables d'équipe), très en lien avec les salariés.
- ▶ Nous n'avons pas attendu les Rencontres d'Automne pour oser faire participer ou permettre aux personnes de participer à notre projet : dire aussi qu'il existe des choses qui se font déjà, les montrer, les valoriser (par exemple, le 1<sup>er</sup> octobre, des personnes âgées participent à cet événement, aussi le forum associatif, depuis trois ans des personnes accompagnées participent à l'assemblée d'équipe – un temps d'expression leur est réservé).
- ▶ Pour réaliser tout cela, nous nous sommes donné un slogan : « L'ambition tranquille » : se donner du temps (on ne part pas de rien mais on a encore un long chemin à parcourir), avancer dans la durée, ne rien lâcher et ne pas oublier cet objectif. ||

## *Fraternité régionale Ouest*

// Nous souhaitons impulser une dynamique de réflexion le temps d'une conférence de région en partant de ce qui existe déjà – des équipes ont déjà beaucoup avancé – commencer à donner l'envie, aboutir à une orientation plus régionale sur un fil conducteur qui serait de veiller à chaque fois, quand il y a des conseils de région, des demandes d'agrément, des relectures de projets d'équipe, de veiller aussi à ce que l'implication des personnes accompagnées soit dans ses projets.

On aimerait, au fur et à mesure du temps, avec des retours d'expérience, nous rendre compte que, dans toutes les équipes, ce petit projet naisse et se développe, qu'à terme, toutes les équipes aient une implication des personnes qu'elles accompagnent. ||

## *Fraternité régionale Sud-Ouest*

// Nous avons déjà acté, lors de la conférence régionale, la création d'un groupe de travail sur la participation des personnes âgées. Les rencontres régionales s'annonçant, un groupe va travailler, avec des bénévoles de différentes équipes, sur cette thématique, en vue d'une rencontre régionale de tous les bénévoles et donc des personnes que nous accompagnons, au printemps 2018.

Nous pensons aux assemblées d'équipes qui arrivent car actuellement, toutes les équipes sont en train d'écrire, de réécrire ou de revalider leur projet d'équipe. L'idée est de rajouter dans ce processus, l'avis des personnes accompagnées. Que disent-elles du projet d'équipe dans laquelle elles sont insérées ? ||



## *Fraternité régionale Bourgogne-Franche-Comté*

// Nous avons déjà commencé ce travail de réflexion sur la participation en conférence régionale. Nous souhaitons poursuivre ce travail, inciter les équipes à solliciter davantage les personnes accompagnées pour recueillir leurs idées, par exemple sur les sorties, en laissant la possibilité aux équipes de choisir leur mode de participation, soit lors de sorties, de petits groupes, de réunions.

Au niveau régional, il serait intéressant d'inviter des personnes accompagnées de chaque équipe lors de nos rencontres bénévoles et de permettre à ces personnes de témoigner, de s'exprimer et de faire avancer le fonctionnement régional.

Nous envisageons de mettre en place une réflexion sur l'implication des personnes accompagnées dans l'organisation des séjours régionaux. ||

## Fraternité régionale Auvergne-Rhône-Alpes

/// Nous venons à 3 pour montrer que nous sommes tous acteurs !  
Notre envie : que l'annonce et la réception de ce thème mis au travail à travers ces rencontres et dans la perspective de l'Assemblée Générale, soient bien accueillies par l'ensemble de nos équipes – cet enjeu du bon accueil que l'on va essayer de travailler en ayant toujours à l'esprit que cette question est au centre, y compris de notre charte. Il nous faut donc l'affirmer avec force en disant que ce n'est pas un sujet à part mais bien un sujet qui nous concerne tous. Et c'est une bonne nouvelle que tous les débats organisationnels que nous avons pu avoir jusqu'à présent soient aujourd'hui portés par cette question. Projetons-nous au 18 novembre, jour de la rencontre de l'ensemble des responsables d'équipe de la région pour essayer de partager ce que nous aurons retiré de ce temps-là. Pour que cela ne soit pas perçu comme une injonction, on va dire ce que nous avons ressenti à travers ce que nous avons vécu durant ces deux jours et essayer de mettre au travail, les responsables d'équipe et les CDS pour qu'à l'issue de cette journée, on détermine pistes et orientations.

- ▶ Inscrire et faire vivre la participation des personnes accompagnées dans les commissions des équipes, par exemple la commission « Evènementiel » ou celle sur les vacances (notre ami André s'est engagé à intégrer cette commission et nous l'en remercions vivement...)
- ▶ Favoriser l'échange de pratiques pour les personnes accompagnées, entre personnes accompagnées, en petits groupes, dans un lieu précis et d'une façon régulière (comme un « conseil de quartier »).
- ▶ Au niveau des établissements, lors de la signature d'une convention entre un établissement et les petits frères des Pauvres, interroger l'équipe pour savoir où elle en est dans sa prise de responsabilité au niveau de l'établissement, que ça soit un CVS ou un conseil de familles, qu'il y ait un vrai dialogue avec la direction de l'établissement pour que les choses se mettent en place et que l'on puisse être un soutien aux personnes que nous accompagnons. ||

## Fraternité régionale Méditerranée

- /// ▶ Renforcer la participation des personnes accompagnées en évoquant cette question en conférence de région.
- ▶ Favoriser l'échange de pratiques, organiser des rencontres pour que les personnes accompagnées puissent discuter et que ça soit valorisé à travers une gazette.
- ▶ Contacter l'Uriopss, Union régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux, pour demander à des travailleurs sociaux et conseillers techniques de rencontrer les acteurs des petits frères des Pauvres pour susciter la participation et animer des séances avec les personnes accompagnées pour favoriser l'expression. ||

*Retrouver la plénière en vidéo ici.*



## VII. CLÔTURE

**Alain Villez,**

Président des petits frères des Pauvres



Il me revient la tâche délicate de conclure mais je ne sais pas si on peut parler de conclusion parce que vu la feuille de route que vous venez de définir en hiérarchisant les priorités d'action, je me dis que nous n'avons pas fini d'entendre parler de « participation » ; c'est une excellente chose dont je me félicite.

Pour m'inscrire dans l'immédiate continuité des témoignages de personnes accompagnées qui figurent dans le film que vous venez de présenter (je félicite d'ailleurs les auteurs pour ce travail d'une nuit). Je voulais en premier lieu saluer les personnes accompagnées et les remercier du témoignage extrêmement émouvant et en même temps plein d'espoir. C'est ce qui m'a interpellé car nous ne sommes pas dans le misérabilisme mais dans la volonté de se battre et de faire avancer la cause de la lutte contre l'exclusion et l'isolement des personnes âgées. À travers ce témoignage, vous venez d'apporter la merveilleuse démonstration que votre participation à notre projet associatif en tant qu'acteur est un élément important à souligner car c'est un travail collectif dont vous allez pouvoir porter les fruits. Aujourd'hui, il manquait une personne accompagnée et je voulais le souligner, il s'agit d'Abdelazziz Ramdane de la Fraternité régionale Méditerranée qui malheureusement, pour raison de santé, n'a pas pu nous rejoindre aujourd'hui comme il le souhaitait ardemment, je vous demanderai d'avoir une petite pensée pour lui en tout cas il est totalement impliqué dans la démarche. La participation, la présence et l'implication des personnes accompagnées dans les débats et également dans les soirées festives (il faut le souligner car ça participe de la démarche) est la reconnaissance de la dimension mouvement de notre Association et dont j'ai vraiment pris conscience pendant ces deux jours. C'est votre présence qui va nous donner de l'énergie et les arguments pour devenir une association militante de la cause de la lutte contre l'isolement et la solitude des personnes âgées. Il faut d'une part en prendre vraiment conscience car c'est le fruit de notre travail collectif et c'est une formidable évolution pour notre Association qui jusqu'alors était un peu « le nez dans le guidon » de l'action et parce que c'est sans doute une dimension difficile à appréhender et surtout à intégrer. Dans le fond, cette mission tribunicienne qui est la nôtre et que nous essayons d'incarner dans la mission sociale

Témoigner-Alerter n'est pas qu'un travail de communication dans le sens où on l'entend dans une direction de la communication, c'est une dimension intrinsèque de l'action et de ce fait, nos témoignages ont d'autant plus de force qu'ils sont portés par les personnes accompagnées. Nous en avons eu une formidable illustration à l'occasion de la campagne de communication autour des conclusions de l'enquête CSA que nous avons commanditée avec le soutien de la Fondation des petits frères des Pauvres sur la question de l'isolement et de la solitude des personnes accompagnées. En effet, l'impact formidable que nous avons eu par la présence de nombreux journalistes à la conférence de presse nous a permis de vérifier que les journalistes étaient extrêmement friands des témoignages directs des personnes accompagnées. Pour nous, ceci est un bel encouragement et en même temps, c'est ce qui va nous permettre de donner corps petit à petit à cette dimension mouvement. Je vous invite à vous reporter au témoignage des représentants de l'APF tout à l'heure, qui eux sont très rôdés à la distinction entre l'association qui lutte contre l'exclusion des personnes en situation de handicap et la gestion de 500 établissements. Nous avons un peu la même mission à réaliser c'est-à-dire que nous soyons une association complètement centrée sur l'accompagnement, la relation fraternelle avec les personnes accompagnées mais nous sommes aussi une association qui a le devoir de témoigner de ce que nous voyons donc cette mission tribunicienne renvoie à une mission mouvement, pour ne pas dire militante. Ce n'est pas quelque chose en plus, c'est une mission qu'il faut intégrer dans notre action et c'est précisément l'objet des propositions qui sont faites.

Je voulais aussi souligner que la participation des personnes accompagnées réinterroge toute notre gouvernance, sans qu'il faille réécrire nos statuts, nous avons la possibilité de les faire évoluer. J'ai également entendu votre message qui disait « attention, on ne cède pas aux injonctions, la participation c'est la possibilité d'instiller peu à peu dans toutes nos instances, dans tous nos lieux d'expression, la présence et l'expression des personnes accompagnées ». C'est de fait un travail qui doit partir du bas pour aller vers le haut et c'est vous, dans les équipes locales, les conférences de région, les conseils de région et nous au niveau des instances nationales dont nous devons nous saisir, dans une certaine forme d'urgence. Nous avons expérimenté la participation des personnes accompagnées à l'Assemblée Générale, nous sommes réunis ici à Mont-Evray pour travailler sur cette question de la participation et c'est très encourageant. Néanmoins, par rapport à cet objectif très volontariste avoir deux points de vigilance :

– Ne pas céder à l'incantation et je crois que ces rencontres ont permis de mettre à plat les questions que la participation peut susciter ainsi que les initiatives qui existent déjà et celles à venir qu'il va falloir encourager et soutenir.

– Pour que les personnes accompagnées puissent participer pleinement, il faut qu'elles puissent être soutenues dans cette démarche et par ailleurs, que les autres acteurs soient formés pour recevoir la parole des personnes et la susciter. Au fond nous avons un devoir de sensibilisation et d'étayage. C'est un point déterminant. Dans cette dimension de soutien, nous devons travailler la diffusion des bonnes pratiques, c'est d'ailleurs l'une de vos propositions. Sachez que ce point a été très clairement entendu et sachez qu'au niveau du Conseil d'Administration, nous serons très vigilants pour que les moyens soient donnés afin que cette démarche soit correctement travaillée et que vous puissiez, chacun à votre place, voir les apports que nécessite cette démarche.

La participation nous engage et nous contraint car il faut veiller à ce que cette participation soit accessible à toutes les personnes que nous accompagnons. Nous avons vécu ici hier un problème d'accessibilité à la scène qui a été un frein à la participation et à l'expression de la personne qui est intervenue au cours de l'ouverture de ces rencontres. Force est de constater que cette salle du CRG, dont nous sommes fiers par ailleurs, n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite. Heureusement que ce problème est intervenu avant que les représentants de l'APF n'arrivent, nous nous serions sentis gênés devant les défenseurs de l'accessibilité à tout prix. Tout ceci pour vous dire que la participation passe aussi par la réunion des moyens matériels nécessaires à la mise en œuvre de cette participation. Je voulais également revenir sur mon intervention dans le film d'ouverture des rencontres. Il faut faire attention à ce que cette participation reste aussi ouverte à celles et ceux qui ont du mal à parler, s'expriment peu voire pas et je pense tout particulièrement aux personnes qui souffrent de troubles cognitifs, qui sont victimes le plus souvent de relégation au sein des institutions et je ne voudrais pas que ce soient des relégués de la participation aussi. J'insiste fortement sur le fait qu'il est de notre responsabilité d'être imaginatifs et je vous renvoie vers des initiatives qui sont prises par des associations de malades qui ont à cœur de faire témoigner et participer les malades et notamment les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer pour ne pas la nommer.

Pour conclure, je voudrais adresser nos plus vifs remerciements à ceux qui ont été les artisans de ces 1<sup>es</sup> Rencontres d'Automne à savoir la DIRA, la Direction de la communication, la Boîte sans projet ainsi que toute l'équipe du CRG. Nous avons tellement travaillé que nous n'avons pas eu le temps de faire une visite plus approfondie du site mais je me réjouis que certains soient allés voir l'étang.

Je voulais faire part d'une proposition qui n'a pas été complètement reprise dans les propositions à savoir s'inscrire dans un cycle régulier de ces Rencontres d'Automne. Nous avons énormément de sujets à travailler ensemble mais il me semble que la mission Témoigner-Alerter serait un sujet intéressant pour les prochaines Rencontres d'Automne. C'est une suggestion que je vous fais, vous pouvez bien entendu faire des contre-propositions.

Les prochaines Rencontres d'Automne auront bien lieu au Centre de Rencontre des Génération dans la seconde quinzaine du mois d'octobre. Je me réjouis que nous ayons renoué avec le CRG qui offre un formidable laboratoire dont il faut encore explorer les potentialités, je pense notamment au lien avec les résidents, en se saisissant de toutes les occasions.

À la veille des jeux Olympiques de Paris, je citerai Pierre de Coubertin « l'essentiel, c'est de participer ». Merci !



*Retrouver la plénière en vidéo ici.*





VISIONNER ICI  
« RETOUR DES PERSONNES  
ACCOMPAGNÉES PRÉSENTES »

*Nous tenons à remercier le Centre de Rencontre des Générations, les intervenants et animateurs, les participants - en particulier les personnes accompagnées - ainsi que tous ceux qui ont participé à la réussite de cette Rencontre.*

**CONTACTS :**

Etienne Hervieux (01 85 74 79 41 - [etienne.hervieux@petitsfreresdespauvres.fr](mailto:etienne.hervieux@petitsfreresdespauvres.fr))  
Fanny Berriau (01 49 23 14 04 - [fanny.berriau@petitsfreresdespauvres.fr](mailto:fanny.berriau@petitsfreresdespauvres.fr))